



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires  
Service eau et biodiversité**

Dossier suivi par  
M Christian SERAIS  
Chargé de missions  
02 33 32 52 08  
ddt-seb@orne.gouv.fr

Alençon, le 4 AOUT 2022

Monsieur le Maire,

Par courriel du 2 août 2022, vous sollicitez une dérogation aux dispositions de l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 2022 adoptant des mesures de restrictions temporaires des usages de l'eau.

Vous demandez ainsi la possibilité d'arroser vos bacs et jardinière d'orangerie à l'aide d'un système goutte à goutte et l'arrosage des massifs et jardinières du cimetière à partir de l'eau des mares du swing golf.

La situation actuelle de sécheresse marquée a conduit au placement du bassin Sarthe amont en situation de crise sécheresse. La gestion quantitative économe de l'eau est l'affaire de tous, particuliers, entreprises et collectivités. Ces dernières ont, par ailleurs, un devoir d'exemplarité s'agissant de la préservation de la ressource en eau.

Suite à votre demande de dérogation, au vu des éléments exposés, celle-ci vous est accordée sous conditions de respect des mesures suivantes :

- l'arrosage des bacs et jardinières d'orangerie sera réalisé de manière économe en excluant tous dispositifs non localisé (aspersion) ou automatique (programmeur) entre 20h et 8h ;
- concernant l'arrosage des massifs et jardinières du cimetière entre 20h et 8h à partir de l'eau des mares du swing golf, ces dernières seront contrôlées par la police de l'eau pour s'assurer de l'absence de milieux aquatiques potentiellement impactés. A cet effet je vous invite à prendre contact avec la DDT ;
- un cahier d'enregistrement des fréquences d'arrosage et des volumes utilisés sera mis en place et tenu à disposition des services de contrôle ;
- la communication sur la situation de crise sécheresse dans la zone d'alerte sera renforcée dans la commune, en particulier à proximité des points d'arrosage, avec la mention suivante : « Dérogation exceptionnelle précaire accordée par Monsieur le

Monsieur le Maire de la Ferté Macé  
A l'attention de M. Joël Monthulé  
Mairie  
Place de la République  
61600 LA FERTÉ MACÉ

